

Compte-Rendu
Assemblée Générale Ordinaire
mardi 22 janvier 2008

Lieu : Salle du Conseil Communautaire
Communauté de Communes Tulle et Cœur de Corrèze
Horaires : 17h30-19h30

Sont présents

- Jacques GORY, Président,
- Pierre JOFFRE, Trésorier,
- Monique LAURENT, Secrétaire,
- Jean-Pierre DUFAURE, Secrétaire adjoint,
- Laurence LAMY, Directrice,
- Pierre DIEDERICHS, Maire adjoint délégué aux Affaires Culturelles,
- Jean-Pierre ROSSIN, Commissaire aux comptes,
- Roger COLIN, membre associé,
- Aurélie FERNANDES, Chargée de missions
- Marinette DELBOS, adhérente (invitée).

Sont représentés

- François GAUTIER, professeur associé d'Université -Paris V, représenté par Jacques GORY, Président,
- Dominique GRADOR, Maire adjoint déléguée aux Affaires Scolaires, représentée par Pierre DIEDERICHS, Maire adjoint délégué aux Affaires Culturelles,
- Marie-Françoise SALIES-KRAUS, Vice-présidente, représentée par Monique LAURENT, Secrétaire.

Sont excusés

- Jean-Claude THEVENOT, Vice-président,
- Georges DELORD, Président de l'Office de Tourisme de Tulle.

Sont absents

- Christèle COURSAT, agent de développement économique - Chambre des Métiers de la Corrèze,
- Jean-Yves SOULIER, Proviseur du Lycée Edmond Perrier,
- André CHANONAT, Président de l'association « Tulle, commerce et artisanat »,
- Gilbert BEAUBATIE, Président de la Société des Lettres Sciences et Arts de la Corrèze,
- Brigitte SOLEILHAVOUP, Trésorière de l'association *Tulle, commerce et artisanat*.

Une conférence de presse a été organisée à 16h45 pour énoncer les points suivants :

- Activités et perspectives 2008
- Annonce de la thématique du festival des Nuits de Nacre 2008

Sont présents : La Montagne, L'Echo, Le Populaire, Bram FM et Tulle Mag

Ordre du jour

- **Approbation des comptes 2007**
- **Rapport d'activités 2007**
- **Activités et perspectives 2008**
- **Projet de budget 2008**
- **Point sur le Musée de la Mémoire et des Industries Tullistes**
- **Délégations**
- **Questions diverses**

Chaque membre se voit remettre un dossier constitué :

- du bilan et compte de résultats de l'exercice 2007,
- du rapport général du commissaire aux comptes,
- du budget prévisionnel 2008,
- des fiches actions pour le programme européen Leader + 2007-2013.

Le Président demande à l'assemblée d'approuver le compte-rendu du conseil d'administration et de l'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2007.

Approuvé à l'unanimité

1. Approbation des comptes 2007

Jacques GORY donne la parole à Pierre JOFFRE, Trésorier de l'association, pour lecture de son rapport aux membres de l'assemblée.

*Monsieur le Maire,
Monsieur le Président de la Cité de l'Accordéon,
Madame la Directrice,
Cher(e)s collègues administrateurs et administratrices,
Mesdames, messieurs,*

J'ai le plaisir de vous présenter les comptes de 2007.

Ils reflètent, par rapport, à l'année précédente (et à celles antérieures), une nouvelle croissance de notre activité résultant du développement du festival, de la création de produits dérivés et de la réalisation du colloque.

Cette dynamique est le fruit d'une mobilisation de tous et je voudrais, ici, en remercier toutes celles et ceux qui y ont contribué.

☞ Les collectivités et organismes qui nous ont apporté leur soutien financier et logistique et que nous nommerons tout à l'heure.

☞ Des bénévoles, des adhérents de l'association, et bien entendu, un public toujours plus nombreux, lesquels contribuent, chacun à leur manière, à un élan participatif aux animations que nous proposons.

☞ L'équipe des collaborateurs de la Cité de l'Accordéon avec, à leur tête, Me Laurence LAMY, notre Directrice, ainsi que nos prestataires, l'association IMPACT pour la tenue des comptes, Monsieur Jean-Pierre ROSSIN, Commissaire aux comptes pour ses conseils et diligences.

↳ Enfin je voudrais tout spécialement remercier notre Président Jacques GORY pour la pertinence de ses orientations et tous mes collègues administrateurs pour la confiance qu'ils nous font.

Mes commentaires porteront successivement sur le bilan et sur le compte de résultats, appréhendés de façon globale et analytique.
Pour simplifier, les chiffres seront arrondis à l'euro le plus proche.

I. **Bilan**

A. / **L'actif** qui s'élève à 37 745 contre 31 652 au 31/12/2006 enregistre une progression de 6 093 résultant de la compensation entre :

→ **Des « augmentations sur les postes »**

- Autres créances : + 23 984 dont 15 575 de subventions à recevoir, principalement de Leader + et 8 409 en crédit de TVA et diverses petites créances.
- Valeurs mobilières de placement : + 691 par suite d'un meilleur placement de la trésorerie.
- Charges constatées d'avance : + 23 dû à la progression de l'acompte provisionnel sur cotisation 2008 à la médecine du travail.

→ **Et des diminutions sur les postes**

- Clients et comptes rattachés : -110
- Disponibilités : - 18 494 résultant d'une influence à la baisse sur la trésorerie, des rentrées de certaines subventions.

B. / **Le passif** comprend :

→ **Les capitaux propres** à hauteur de 23 908 contre 29 964 en 2006 soit une diminution de 6 056 qui résulte d'une compensation entre l'augmentation de 5 468 du capital associatif (correspondant au résultat positif de l'exercice précédent) et un écart négatif sur le résultat d'exercice de - 11 524.

→ **Des dettes** à hauteur de 13 836 comprenant :

- Une situation apparemment négative à la banque de 4 602, par jeu des dates d'écritures.
- Diverses factures à payer pour 7 354 dont 4 305 pour solde sur la création du DVD du festival des Nuits de Nacre 2007 et 3 049 pour les travaux comptables d'Impact et les honoraires de mission du commissaire aux comptes.
- Les dettes fiscales et sociales pour 1 879.

Le bilan est ainsi équilibré à 37 745

II. Compte de résultat

A. Examen du compte par nature de produits et charges :

1) Les opérations d'exploitation comprennent :

a) Un total de produits de 298 632 contre 233 966 en 2006, soit + 64 666 (+28 %). Ces produits proviennent :

→ Du chiffre d'affaires pour 123 674 qui est en progression de 52 % sur l'an dernier et représente 41 % du total des produits d'exploitation contre 35% en 2006. L'essentiel de ce chiffre d'affaires comme sa progression qui dénote d'une nouvelle avancée vers un peu plus d'autonomie financière, résulte :

* de la création et de la vente pour 1 550 (+ 1 219 sur 2006) de produits dérivés des Nuits de Nacre et proposés à la boutique du festival,

* de la production vendue pour 122 123 en progression de 51 % et comprenant 74 678 de billetterie, 42 173 de partenariat et 5 272 de prestations de services rendus.

→ Des subventions d'exploitation pour 172 071 en progression de 21 834 (+15 %) sur 2006, grâce à la majoration des aides de la quasi-totalité des partenaires, notamment la ville de Tulle, la Caisse des Dépôts et Consignations, le programme Leader + et le Conseil Régional du Limousin étant entendu que le Conseil Général de la Corrèze et la DRAC du Limousin ont maintenu à même hauteur qu'en 2006, leurs concours.

De leur appui, nous remercions chaleureusement ces divers organismes et collectivités.

→ Des « autres produits » pour 2 886 correspondant au montant des adhésions reçues, en augmentation de 11 % sur 2006.

b) Les charges d'exploitation qui s'élèvent à 310 579 sont en progression de 81 664 (+36 %) sur 2006.

→ Cet accroissement se vérifie sur la quasi-totalité des postes, à savoir :

- Achats de marchandises : + 2 960 pour acquisition des produits dérivés des Nuits de Nacre et revendus, à l'exception d'un petit reliquat qui sera écoulé en 2008.
- Autres achats et charges externes : + 46 002 (+ 29 %) en raison de la quantité accrue des spectacles et de leur qualité.
- Salaires et traitements : + 17 618 dû au recrutement d'Aurélie FERNANDES et à l'augmentation des effectifs en technique et en artistique sous contrat d'engagement.
- Charges sociales : + 3 345 en corollaire de l'évolution de poste précédent.
- « Autres charges » (droits d'auteurs et frais liés aux déplacements et à l'hébergement des artistes) : + 12 123 (+ 33 %) sur 2006, dûs au développement du festival.

→ Par exception, la ligne « Impôts, taxes et versements assimilés » est en baisse de 386, sur la TVA non récupérable.

- c) Le résultat d'exploitation ressort à – 11 948, soit une baisse totale de – 16 999 par rapport à 2006. Mais ces écarts négatifs seraient largement gommés si l'on tenait compte de divers éléments qui sont mis en lumière à l'examen du compte analytique.
- 2) Les opérations financières, en l'absence de charge, laissent un résultat de 690, après enregistrement des intérêts des fonds placés sur livret, en accroissement de 180 sur 2006.
- 3) Les opérations exceptionnelles, en l'absence de charges, obtiennent un résultat de 5 200 provenant de produits d'égal montant sur exercices antérieurs et consistant essentiellement en crédit de TVA pour 2004 et 2005.

En conclusion, et après rapprochement des charges et des produits, l'exercice 2007 se solde par une perte de - 6 056, contre un reliquat positif de 5 468 en 2006.

B. Précisions complémentaires issues du compte d'exploitation analytique, par nature d'activités réalisées :

1) Les Nuits de Nacre :

→ **Les charges** qui s'établissent à 270 645 contre 217 273, en 2006 sont en hausse de 53 372 imputable au développement du festival dans ses composantes artistique, technique de communication et d'organisation.

Il s'y ajoute deux postes spécifiques créés en 2007, dans un but de regroupement et identification des dépenses correspondantes :

- L'un, pour les « charges sociales » dont le montant ressort à 14 161 et qui était l'an dernier ventilé entre plusieurs chapitres dont le principal était celui des activités techniques.
- L'autre, pour « la restauration » d'un montant de 10 900 générés par les quatre premiers chapitres (artistique, technique, communication, organisation) entre lesquels ils étaient jadis ventilés.

A ces frais s'ajoutent ceux de deux activités déjà identifiées en 2006 : la conférence de presse pour 366 et l'exposition à la Galerie du Trech pour 200.

→ **Les produits** des Nuits de Nacre (268 966) sont en progression de 54 738 sur 2006 dont :

* + 41 188 sur les produits propres, en particulier de la billetterie, le sponsoring, le partenariat et la vente de prestations de services.

* + 13 550 sur les subventions dont nous remercions à nouveau tous les décideurs en détail à notre tableau.

En conclusion, les Nuits de Nacre laissent un solde de – 1678, relativement faible, compte tenu du volume global de l'action.

- 2) Boutique : 2 974 pour l'acquisition de produits revendus pour un montant de 1 393, ce qui laisse un solde négatif de 1 581 qui sera épongé par des ventes sur le prochain exercice.
- 3) Captation DVD, avec une charge de 8 610 et un produit de 39 correspondant à 3 bulletins de souscription, soit un solde négatif de 8 571 qui sera couvert par la vente de DVD sur 2008.
- 4) Colloque : charge de 5 774 contre un produit de 23, soit un solde de - 5 751, étant entendu que la quasi-totalité des produits de cette opération a été déjà comptabilisée pour un total de 9 539 de subvention sur 2005 et 2006.
- 5) Fonctionnement :

→ **Charges** : 22 577, en hausse de 11 076 sur 2006, en raison des charges salariales afférentes au recrutement de notre chargée de missions, Aurélie FERNANDES.

→ **Produits** : 34 102 contre 17 998 l'an dernier, soit + 16 104, en raison de l'augmentation des subventions, des adhésions et de la récupération de crédits de TVA 2004 et 2005.

→ Le solde de cette section ressort ainsi à + 11 526.

En conclusion générale, l'exercice 2007 se clôture sur le déficit déjà annoncé de 6 056. Mais ce solde négatif n'est, soulignons le à nouveau, qu'apparent dans la mesure où il a déjà été couvert par des subventions encaissées sur deux exercices antérieurs, pour les journées d'études ou bien ce sera par des produits de vente à réaliser sur 2008, pour la boutique et la captation DVD.

Au bénéfice de ces considérations et au vue des résultats positifs des deux derniers exercices qu'ils confirment, la situation financière de notre association apparaît donc satisfaisante.

Le Président et la Directrice remercient Pierre JOFFRE et mettent au vote le rapport financier du Trésorier.

Approuvé à l'unanimité

Jacques GORY donne la parole à Jean-Pierre ROSSIN, commissaire aux comptes.

Jean-Pierre ROSSIN, après lecture à l'assemblée de son rapport général, annonce :

Total du bilan : 37 745,56 €

Total du compte de résultat : 310 579,39 €

Résultat de l'exercice = déficit : 6 055,93 €

Jacques GORY remercie Jean-Pierre ROSSIN pour son rapport clair et concis et met au vote le rapport financier de l'exercice 2007.

Laurence LAMY remercie Jean-Pierre ROSSIN et sa collaboratrice Madame AUBOIROUX pour l'ensemble du travail réalisé tout au long de l'année 2007 relatif au traitement des contrats et salaires des artistes et des techniciens du festival.

Approuvé à l'unanimité

2. Rapport d'activités 2007

Activités administratives

Les points essentiels à noter pour la vie administrative de cet exercice sont :

- Aurélie FERNANDES est arrivée à la Cité de l'Accordéon, depuis le 8 janvier 2007, par une mise à disposition de l'association *Vivre et Entreprendre en Pays de Tulle*. Elle a été recrutée par la Cité de l'Accordéon à compter du 1^{er} octobre 2007 grâce au dispositif régional de soutien aux projets et à l'emploi associatifs.
Son recrutement a enclenché l'ouverture des caisses sociales et fiscales (URSSAF de la Corrèze, AUDIENS, ASSEDIC, AIST...).
- Laurence LAMY remercie Pierre DIEDERICHS pour son soutien permanent en faveur du recrutement d'Aurélie FERNANDES.
- La désignation de Jean-Pierre DUFAURE en tant que secrétaire-adjoint (suite au départ de Paul CLUZEAUD) à compter du 9 février 2007.
- La désignation, par tirage au sort le 9 février 2007, à l'occasion de l'Assemblée Générale, de deux adhérents représentants les membres associés de la Cité de l'Accordéon (Roger Colin et Vincent Niqueux). Cette désignation se justifie par le nombre important d'adhérents à la Cité de l'Accordéon.
- Le changement d'intitulé de l'association (déclaration en Préfecture le 27 décembre 2007) :
***La Cité de l'Accordéon,
Association de Gestion et d'Animation du Pôle de l'Accordéon de Tulle, de la Corrèze et du Limousin.***
- La Cité de l'Accordéon est considérée comme un organisme d'Intérêt Général depuis le 23 janvier 2007 par la Direction des Services Fiscaux de la Corrèze.
- La continuité des procédures auprès des URSSAF pour bénéficier de l'exonération de charges sociales selon la loi n° 2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux.
 - * En date du 13 novembre 2007, l'URSSAF de Paris donne l'instruction à Allo Jazz de procéder au remboursement des cotisations patronales de sécurité sociale pour l'année 2005. Remboursement en attente.
 - * En date du 25 mai 2007, l'URSSAF de Haute Savoie nous informe ne pouvoir donner suite à notre demande et transfère le dossier au GUSO de Lyon pour l'exercice 2006.
En date du 7 juin 2007, le GUSO accuse réception de notre demande et transfère le dossier à leur Direction des Affaires Juridiques. Dossier en attente.
Jean-Pierre ROSSIN informe Laurence LAMY de prendre contact avec Patrick LATHIERE à l'URSSAF Corrèze pour aide à la régularisation de la situation, en lui donnant pouvoir.
- Les démarches réalisées auprès des services fiscaux de la Corrèze pour obtention d'un remboursement de TVA sur subventions de 5181€ pour les exercices 2004 et 2005.

- L'obtention d'une habilitation provisoire à recevoir des condamnés aux Travaux d'Intérêt Général, sur la structure associative la Cité de l'Accordéon : action concrétisée à l'occasion du festival des Nuits de Nacre avec l'accueil de deux personnes. Une demande d'habilitation définitive a été formulée en date du 5 décembre 2007.
- Le renouvellement des licences d'entrepreneurs de spectacles suite à l'avis favorable de la commission régionale du 11 octobre 2007. L'association possède deux licences, n° 190 174 et n° 190 175, destinées à la production et à la diffusion de spectacles. Ce renouvellement est valable pour trois ans.

Organisation administrative

Un Conseil d'Administration s'est tenu le vendredi 9 février 2007 avec pour ordre du jour :

- Examen des comptes 2006 (rapport de Pierre JOFFRE, Trésorier)
- Rapport d'activités 2006
- Activités et perspectives 2007 (arrivée d'Aurélie FERNANDES, festival Les Nuits de Nacre)
- Projet de budget 2007
- Point sur le Pôle Accordéons / Armes
- Tirage au sort des membres associatifs

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le vendredi 9 février 2007 avec pour ordre du jour :

- Approbation des comptes 2006 (rapport de Jean-Pierre ROSSIN, commissaire aux comptes)
- Rapport d'activités 2006
- Activités et perspectives 2007 (arrivée d'Aurélie FERNANDES, festival Les Nuits de Nacre)
- Projet de budget 2007
- Point sur le Pôle Accordéons / Armes
- Délégations

Le Conseil d'Orientation s'est réuni le mardi 10 juillet, sous la présidence de Pierre DIEDERICHS, et a abordé les points suivants :

- Rapport d'activités 2006
- Approbation des comptes 2006
- Arrivée d'Aurélie Fernandes
- Programmation 2007 (journées d'études / Nuits de Nacre)
- Point sur le Pôle Accordéons / Armes
- Questions diverses

Une réunion de bureau a eu lieu, ponctuée par de nombreux rendez-vous avec les membres du bureau individuellement ou en groupe.

- **lundi 10 septembre 2007, avec pour ordre du jour :**

→ Organisation des tâches / missions et diffusion des plannings de chaque membre du conseil d'administration pour le festival Les Nuits de Nacre (billetterie, boutique, délégations pour réunions ou conférences dans le cadre de la coopération Finlande)

→ Validation du projet de financement Leader + pour le dossier *A Cordes et Accordéons* (coopération Finlande – GAL Pays de Tulle)

Un Conseil d'administration s'est tenu le mercredi 12 décembre 2007 sous la présidence de Jacques GORY et a abordé les points suivants :

- Bilan du festival Les Nuits de Nacre 2007
- Projets et perspectives 2008
- Budget prévisionnel 2008
- Changement d'intitulé de l'association
- Questions diverses

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenu le mercredi 12 décembre sous la présidence de Jacques GORY et a abordé les points suivants :

- Budget prévisionnel 2008
- Changement d'intitulé de l'association
- Le Musée de la Mémoire et des Industries Tullistes

La Cité de l'Accordéon participe aux comités de programmation Leader + , dans lesquels 2 projets ont été inscrits (les journées d'études et la Coopération Finlande) et toutes les réunions du groupe d'action locale du Pays de Tulle, de la Communauté de Communes, de la ville de Tulle, du Conseil de Développement, aux conseils d'administration et assemblées générales des associations Les Lendemain qui Chantent, l'Office de Tourisme de Tulle, Impact, Musique et Danse en Limousin, Les Amis de Jean Ségurel (...).

Personnels

* Arrivée d'Aurélie FERNANDES à la Cité de l'Accordéon depuis le 8 janvier 2007. Son poste est intitulé comme suit : chargé de développement auprès des publics, de la communication, de l'accueil et de la diffusion.

Ses missions sont les suivantes : fidéliser les partenaires / rechercher et accueillir des nouveaux partenaires et des nouveaux publics / secrétariat et suivi des adhésions / coordination et diffusion des supports de communication / relations auprès des publics / élaboration de documents de communication écrite / réalisation de documents graphiques / gestion du multimédia / chargée de l'accueil.

* La directrice, Laurence LAMY, assume l'administration, la direction artistique et l'ensemble des missions et activités de l'association bénévolement. Elle perçoit mensuellement des frais de missions.

* Hélène CHEZE-PARBAUD, agent du Pôle Accordéons / Armes, est mise à disposition de la Cité de l'Accordéon pour trois années à compter du 1^{er} janvier 2006. Elle gère l'ensemble du suivi des dossiers artistiques, la régie, la billetterie du festival des Nuits de Nacre et la boutique. Nous recevons en moyenne environ 2 000 candidatures artistiques. La Cité de l'Accordéon fait parvenir un courrier à chaque artiste accusant réception du dossier.

* Jean-Philippe SOUFFRON, agent du Pôle Accordéons / Armes gère le suivi de l'hébergement des artistes dans le cadre du festival des Nuits de Nacre.

* L'ensemble de l'équipe est constitué d'intermittents du spectacle soit 16 techniciens, dont le directeur technique, Pierre FLEYGNAC avec une mission d'accompagnement technique à l'année.

* L'attachée de presse, Soizick FONTENEAU, est un prestataire de services indépendant. Elle nous accompagne toute l'année.

* Mise à disposition, par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Tulle, de 2 personnes affectées pour des travaux d'intérêt général, sur le festival Les Nuits de Nacre. Leurs missions étaient les suivantes : manutention et gestion de l'accueil sur un site (artistes et publics).

* L'association inscrit 234 adhérents (adhésions ouvertes depuis le 26 février 2007). Régulièrement dans l'année, les adhérents sont informés, par courrier, de l'avancement des projets et de l'activité de l'association.

* Nous notons 28 bénévoles actifs pour nous accompagner dans nos aventures.

Activités de diffusion

1. La réalisation des journées d'études les 25 et 26 janvier 2007

<p style="text-align: center;">Les instruments de musiques dans les collections françaises : Connaissances, identification et enjeux de territoires.</p>

Ces journées d'études sont nées de la volonté de réunir les acteurs responsables de la gestion, notamment de la collecte, de la conservation et de la valorisation des collections d'instruments de musique au sein des musées français.

Ces journées avaient pour objectifs de permettre aux différents acteurs de mieux se connaître et de susciter en chacun la volonté de continuer à travailler ensemble sous forme de rendez-vous annuels et itinérants.

*** Organisées par :**

La Cité de l'Accordéon en collaboration avec la Direction des Musées de France et la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Limousin.

*** Avec le soutien financier de :**

La ville de Tulle, du Conseil Général de la Corrèze, du Conseil Régional du Limousin, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Limousin, du programme européen Leader +.

*** Public :**

Les professionnels de la Culture

*** Les Intervenants**

- DRAC Limousin
- Musée de la Musique - Paris
- Musée du Quai Branly-Paris
- Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée-Paris
- Musée des Instruments à Vent - La Couture Boussey
- Musée des Musiques Populaires - Montluçon
- El Marbre-Cimp (Centre International de Musique Populaire)-Céret
- Musée de l'Hospice Comtesse-Lille
- Archives départementales des Alpes Maritimes – Nice
- Musée de la Lutherie et de l'Archèterie Françaises – Mirecourt

*** Présentation succincte du programme des journées**

- Etat des lieux des collections d'instruments de musique dans les structures muséales,
- Projets identitaires : des collections et des territoires

Le déroulement de ses deux journées était ponctué par des animations musicales.

*** Perspectives**

Réalisation des actes de ces journées avec une sortie officielle prévue en mars ou avril 2008.

Laurence LAMY informe les membres de l'assemblée qu'en janvier 2008, le Musée de la Musique, à Paris, a organisé une journée d'étude relative aux catalogues raisonnés.

2. « A Cordes et Accordéons » action de coopération pédagogique et artistique transnationale

POUR RAPPEL

Le programme de développement rural Leader + permet de mettre en œuvre des actions de coopérations transnationales.

Les réseaux Leader français et européens ont amené le GAL du Pays de Tulle (groupe d'actions locales) à entrer en contact avec deux territoires ruraux finlandais, le Kainu et le Karhuseutu constituées en GAL également.

Le rapprochement s'est fait autour d'un thème commun : **la musique et son enseignement**, impliquant immédiatement l'Ecole Nationale de Musique et de Danse de Tulle et la Cité de l'Accordéon suite au volet spécifique relatif à l'accordéon et au musette français qui s'est ajouté à ce thème.

D'autres acteurs locaux se sont associés à ce projet, l'entreprise Accordéons de France Maugein, et l'association des Parents d'Elèves de l'ENMD.

Coopération se déroulant sur une période de 14 mois de septembre 2006 à octobre 2007.

Interlocuteurs GAL Pays de Tulle : Didier Bertholy, Jacqueline Chaussade et Coralie Sage.

En 2007, cette coopération s'est traduite par l'accueil de 90 musiciens finlandais sur le festival des Nuits de Nacre. Plusieurs concerts dans les bars formés par des duos ou des trios, un ensemble d'accordéons pour plusieurs représentations sur les 3 jours et un grand concert franco finnois au théâtre le samedi soir ***A Cordes et Accordéons***, sous la direction de Jérôme DEVAUD reprenant les œuvres de Sibelius, Valpola, Maurice Ravel, Georges Bizet, Offenbach et d'autres. Une exposition à la médiathèque de Tulle intitulée ***Histoire du répertoire musette, esprit parisien*** a été réalisée et présentée au public du 11 au 22 septembre.

Le festival Les Nuits de Nacre était la dernière grande étape de ce projet de coopération avec la Finlande.

L'équipe du GAL Pays de Tulle, la Cité de l'Accordéon et le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et Danse ont menés ensemble durant toute l'année des réunions de préparation liées à cet accueil et à l'organisation des concerts.

La délégation du Pays de Tulle s'est rendue en Finlande du 11 au 14 octobre 2007 à l'occasion de la semaine de l'accordéon organisée par l'association d'accordéon de la région de Nakkila.

Au programme de cette ultime étape de coopération : concours des jeunes accordéonistes de Nakkila, le concert principal de la semaine de l'accordéon, conférences, rencontre avec les représentants de la municipalité de Nakkila, conférences de presse et visites d'écoles enseignant le français.

3. Parrainage de l'Association *Les Amis de Jean Ségurel*

La Cité de l'Accordéon a parrainé pour la quatrième année un artiste par l'intermédiaire d'un prix de la Cité de l'Accordéon accordé dans le cadre du 24^{ème} Prix Jean Ségurel, qui s'est tenu le 10 août à Objat.

Ce prix a pour particularité de primer un accordéoniste en herbe et/ou de talent qui inscrit des techniques modernes dans le respect des traditions.

Représentée par Marie-Françoise SALIES KRAUS, la Cité de l'Accordéon a remis un chèque de 300 € à Michel BARNOIN.

Michel BARNOIN accompagnait le groupe corse MARIJO TAMAGNA dans un chant corse. Ce groupe a également reçu le prix du jury.

Laurence LAMY informe les membres de l'assemblée qu'il s'agit du dernier Prix Jean Ségurel. La programmation artistique du festival des Nuits de Nacre 2008 prévoit une soirée spéciale Jean Ségurel pour ses 30 ans de disparition et le 100^{ème} anniversaire de sa naissance.

4. Création et commercialisation d'un DVD / documentaire Nuits de Nacre

La Cité de l'Accordéon, avec le concours de l'Union Européenne, programme Leader +, a sollicité l'association *Points de Vues* pour la réalisation d'un documentaire de 30 mn présentant le festival des Nuits de Nacre 2007.

La sortie officielle du DVD est prévue pour mars 2008.

5. Accueil d'une télévision allemande en Auvergne et Limousin

Les Comités Régionaux du Tourisme d'Auvergne et du Limousin, en partenariat avec les Comités Départementaux du Tourisme, et notamment celui de la Corrèze, ont accueilli en octobre 2007, pendant 2 semaines, une équipe de télévision du Sud Ouest de l'Allemagne (bassin de la Sarre).

Durant leur séjour en Corrèze, cette équipe a réalisé, entre autre, un reportage relatif à l'accordéon à Tulle.

La journée du 16 octobre était entièrement consacrée à l'accordéon avec au programme :

- Visite de la manufacture Maugein, présentation du Pôle Accordéons et rencontre avec Laurence Lamy, directrice du festival Les Nuits de Nacre, mini café-concert au bar *Le Richelieu* en compagnie d'accordéonistes.

La diffusion du reportage de 45 minutes (Auvergne et Limousin) est prévue au printemps 2008, le mercredi soir à 21h sur la 3^{ème} chaîne nationale.

Un film de 12 minutes sera programmé dans l'émission *100 % vacances* dans le cadre des destinations *TOPZIEL* sur *TV Sud Ouest* et rediffusé sur la chaîne 3 Sat et 2 fois sur la 3^e chaîne nationale.

Deux reportages de 5 minutes portant sur la thématique fêtes et manifestations, balades et saveurs seront diffusés sur *100 % vacances* le samedi à 16h.

6. Site Internet

Le site Internet de l'association www.accordeon.org est régulièrement alimenté et remis à jour. Toute l'information relative à la vie associative et / ou au festival des Nuits de Nacre est actualisée. Nous proposons aux internautes de laisser des commentaires et / ou des messages qui font obligatoirement l'objet d'une réponse de l'association. Nous enregistrons environ 2 000 visites mensuelles sur le site Internet avec un pic spectaculaire en septembre.

7. Diverses activités de diffusion

* La Cité de l'Accordéon est devenue un acteur privilégié et incontournable tant local que national : nous apportons de manière hebdomadaire des conseils, des contacts, des réseaux, nous participons à diverses manifestations (animations estivales, fête des associations...), à diverses réflexions.

C'est pourquoi, l'agenda 2008 de la ville de Tulle a été entièrement conçu selon la thématique du festival des Nuits de Nacre et présente, sur chaque page, un souvenir, une photo des éditions précédentes. Il annonce également la date anniversaire de l'événement en 2008, les 20 ans.

Le 8 décembre 2007, la Mairie de Tulle a organisé la remise officielle de cet agenda. La Cité de l'Accordéon était représentée par Pierre Joffre, Monique Laurent, Jean-Pierre Dufaure et Aurélie Fernandes.

* Le 15 juin, à l'occasion de la conférence de presse du festival, la Cité de l'Accordéon, en collaboration avec le Pôle Accordéons / Armes, a organisé le spectacle **Rave Musette, Mémoires des Bals Clandestins sous l'occupation** à la salle Marie Laurent, à 21 h. Rave Musette est une création musicale hors norme permettant avec émotion de revisiter de façon novatrice le devoir d'histoires et de mémoires.

Il y a soixante ans, Sylvianne, Josette, Simone, Mario ou Jeannot n'hésitaient pas à traverser la campagne pour aller guincher, bouger les pieds dans une vieille grange...au bal clandestin.

Hier ils ont raconté....

* Le 30 juillet, dans le cadre de la programmation des animations estivales de la ville de Tulle, en préambule du festival, la Cité de l'Accordéon, en collaboration avec le Pôle Accordéons / Armes, a organisé, le concert des **Rageous Gratoons**, place Monseigneur Berteaud, à 21h.

Post Nuclear music & Brocante Stylee

10 ans déjà que Rageous Gratoons ballade sa musique, son atypie et son militantisme sur scène comme sur disque. Poils à gratter, ils seront rebelles et complices dans notre cité pour respirer le nomadisme avec engagement, mélancolie, colère, humour et même amour pour nous aiguïser les sens.

* Une conférence de presse s'est tenu le mercredi 12 décembre pour présenter un bilan des Nuits de Nacre 2007 et les perspectives 2008.

8. Le festival Les Nuits de Nacre

La 19^{ème} édition du festival des Nuits de Nacre s'est tenu du jeudi 13 au dimanche 16 septembre 2007.

Le festival des Nuits de Nacre est organisé par **La Cité de l'Accordéon (Association de Gestion et d'Animation du Pôle de l'Accordéon de Tulle)**.

En collaboration avec

Les services de la Ville de Tulle (le Pôle Accordéons / Armes, le Service Communication, le Centre Technique Municipal, le Service Animation, le G.O.D.P., le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tulle, la Médiathèque, le Service Reprographie – Courrier, le Service Environnement, le Service Patrimoine – Gestion des salles), les associations *Des Lendemains Qui Chantent*, *Les Amis de Jean Ségurel*, *la Commune Libre du Trech*, *Mille et une sources*, *l'Office de Tourisme de Tulle*, *l'A.P.A.T. (les Amis du Patrimoine de l'Armement de Tulle)*, *les Concerts du Cloître*, *les Lions Club de Tulle*, le cinéma le Palace.

Financé par

Le Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles du Limousin,
La Ville de Tulle,
Le Conseil Général de la Corrèze,
Le Conseil Régional du Limousin,
La Caisse des Dépôts et Consignations,
Union Européenne – Programme Leader +,
La S.A.C.E.M.,
La Communauté de Communes Tulle et Cœur de Corrèze.

Et le concours de

La Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin,
La S.A.R.L. « Accordéons de France MAUGEIN »,
La Distillerie LA SALERS,
L'Hôtel MERCURE,
Le Groupe LECLERC – TULLE,
Le Garage BIGEARGEAS – PEUGEOT,
Groupama,
Veolia Eau.

Avec le relais médiatique de

France 3 Limousin – Poitou – Charentes,
La Montagne,
L'Echo,
France Bleu Limousin,
R.C.F. Corrèze,
Radio P.A.C.

L'édition 2007 a inscrit une continuité dans l'évolution conséquente du festival par le nombre de concerts, spectacles, animations scolaires proposés aux publics aussi variés que l'instrument accordéon puisse le permettre.

Le festival a réussi à confirmer et asseoir les choix pris en 2006 pour son évolution avec des perspectives d'avenir inscrites.

L'organisation du festival a débuté en novembre 2006 avec le choix de la thématique (annoncée en février 2007) et des dates. La programmation a été réalisée de décembre 2006 à juin 2007.

La Cité de l'Accordéon a reçu par courrier, par fax ou par mail plus de 1500 candidatures artistiques.

Chaque candidature a reçu un accusé de réception et engendrait la constitution d'un dossier.

Chaque dossier se devait d'être constitué d'une présentation de la formule artistique, d'une fiche technique, d'une revue de presse, d'un CD ou DVD.

Une présélection a été réalisée en lien avec la thématique.

Chaque groupe sélectionné a été vu et entendu en concert par Laurence LAMY à l'exception de la coopération Finlande, les Maux de la Rue, Agghir, Saperlipopette.

La programmation artistique était riche, éclectique et surprenante.

Des têtes d'affiche telles que Hugues AUFRAY, Michel JONASZ, Loïc LANTOINE, Jean CORTI, BLANKASS, l'ONJ, Gérard BLANCHARD, Kimmo POHJONEN avec des rencontres créations (Michel Jonasz, Les Réveillés, Jean Corti invite Loïc Lantoine, Agghir, le chantier chorégraphique) via les découvertes artistiques (Scott TAYLOR, Kimmo POHJONEN, JAAL, Christiane COURVOISIER, Eloïse DECAZES, PUSSE, MARDIGRAVE), la thématique des rebelles et des complices a trouvé son public.

Nouveauté 2007 : l'arrivée des pas de danse autre que le bal musette... la réalisation d'un marché de producteurs de Pays, organisé par l'Office de Tourisme de Tulle, le dimanche 16 septembre, des ateliers pédagogiques, des nouveaux lieux d'animation (...)

La Cité de l'Accordéon a organisé 88 animations et/ou concerts en 3 jours ½.

80 concerts ou animations étaient à entrée libre. Seules 8 prestations étaient payantes.

La Cité de l'Accordéon a engagé en direct, soit par contrat d'engagement, 25 artistes et signé 32 contrats de cession.

Nous avons comptabilisé 3694 entrées payantes avec des jauges restrictives soit une augmentation de 25%.

Les jauges des salles variaient entre 150 et 990 places.

Sur l'ensemble des prestations proposées, de nombreuses associations du département de la Corrèze ont apporté leur contribution à la réussite de l'événement.

Trois concerts n'ont pas obtenu la fréquentation escomptée : le concert Agghir/Blankass le vendredi 14 septembre, le concert de Kimmo POHJONEN (à la SMAC) le samedi 15 septembre et le concert de l'ONJ le dimanche 16 septembre.

2007 a été marqué par l'aboutissement d'une coopération transnationale d'envergure, *A cordes et Accordéon*, avec la Finlande inscrite dans le cadre du programme européen de développement rural Leader +. Avec le soutien du GAL de Tulle, 90 finlandais dont 80 musiciens étaient présents sur la ville pendant la période du festival. Des duos, des trios franco-finlandais, des animations pédagogiques dans deux écoles primaires tullistes, un orchestre d'accordéons, un orchestre cordes et accordéons franco-finlandais ont résonné dans tous les lieux nacrés tullistes.

Le concept du festival a extériorisé progressivement les prestations artistiques pour devenir de 1998 à 2007 un événement de rues.

L'accordéon est aux terrasses ou dans les cafés, dans les salles de spectacles, à la Résidence de Nacre, à la maison d'arrêt, dans les magasins, dans les restaurants, sous des chapiteaux montés pour l'occasion dans la ville de Tulle et plus spécifiquement dans le quartier historique même si le festival s'étend tous les ans un peu plus, suivant le cours de la rivière Corrèze.

2007 marque l'arrivée de nouveaux lieux d'animation comme la Gare de Tulle et la place Monseigneur Berteaud.

La mise à disposition par la ville de Tulle, en collaboration avec la CFTA, de navettes de bus gratuites a permis de desservir un circuit (de la place M. Brigouleix à la gare de Tulle) ponctué de parkings / à maintenir avec une matérialisation plus marquée des arrêts de bus.

La formule de deux chapiteaux (Gambetta et Brigouleix) reste très positive et pertinente.

L'ensemble de la programmation a été respecté dans les différents lieux et presque dans les temps....

Tous les artistes ont été très satisfaits de l'accueil général, de l'organisation et de l'accompagnement.

85% d'entre eux ont adressé des courriers de remerciement, de soutien, d'encouragement.

Ils sont, pour la plupart, surpris que malgré l'importance et l'ampleur de l'organisation, l'équipe ait réussi à maintenir un événement à échelle humaine où les rencontres et la convivialité dominent.

Organisation des sites

Chapiteau Brigouleix appelé pour l'occasion chapiteau Marcel AZZOLA

Pour sa deuxième année de présence sur le festival, ce chapiteau d'une capacité d'accueil de 990 personnes pour les concerts dits de tête d'affiche a su confirmer sa place et sa nécessité d'exister.

Une scène remarquable, une salle bien pensée, un espace loge satisfaisant, un espace détente agencé, un espace restauration identifié, une équipe technique opérationnelle et spécifique au lieu avec un régisseur du site, le maintien d'un poste accueil, le renfort et l'intégration de deux personnes mises à disposition dans le cadre de Travaux d'Intérêt Général.

Un lieu qui était pensé pour être autonome.

L'espace consacré à l'accueil du Public a été valorisé par rapport à l'édition 2006.

Une signalétique, un effort d'investissement des lieux en décorations, des toilettes sèches accessibles au public.

Un partenariat exemplaire avec le restaurant Le Pressoir s'est mis en place : les techniciens, artistes, équipes du festival ont été accueillis de manière professionnelle avec sincérité.

Les toilettes sèches sur ce site sont une expérience à renouveler.

A améliorer

La zone accueil / billetterie avec une borne identifiée n'a pas su gérer l'affluence du public indiscipliné pour le concert d'Hugues Aufray. C'est pourquoi, une caravane spécifique à la billetterie s'est placée en face de l'entrée du chapiteau à partir du vendredi 14 septembre.

Un point d'information spécifique doit être développé sur ce site dans la journée.

Une revue de presse doit être accessible pour consultation aux artistes.

L'espace détente des artistes est à repenser : les poufs esthétiques ne sont pas pratiques (penser aux interviews)

Accès au Wifi.

Chapiteau Gambetta appelé chapiteau Narcisse et village Gambetta

L'ensemble de l'implantation du village festival a été revu et semble être plus opérationnel et plus ouvert vers l'extérieur comme un lieu de passage. Il est constitué de quatre chapiteaux regroupant une scène de spectacles, un bar-restaurant, un accueil artistes et presse et un accueil public avec la boutique du festival & un point informations vidéo.

L'agencement du chapiteau est bien pensé : nous avons conforté cette année un compromis entre les différentes articulations (scène / régie / espace bar / espace détente / sécurité – évacuation).

Un lieu bien géré (scène, loges et conditionnement) qui a maintenant parfaitement trouvé sa place dans le cœur du festival.

La restauration : très satisfaisant. Sébastien Liccardi a compris les besoins du festival et adapté son fonctionnement en conséquence. Des menus spécifiques du terroir, des horaires de service plus accessibles, une large souplesse dans la coordination avec la coopération Finlande et un investissement professionnel des lieux.

Chapiteau Accueil Artistes / Presse et espace France Bleu : le regroupement de ces trois entités rencontrent des points positifs et d'autres à améliorer.

Il est pertinent lorsque l'artiste arrive qu'il puisse rencontrer l'ensemble des interlocuteurs sur ce site et faire un point avec l'attachée de presse.

Néanmoins, l'accès ouvert aux publics a pu être un bémol pour quelques artistes et pour les organisateurs dans les débordements occasionnés par des personnes qui s'incrument avec insistance.

L'idée de la présence et donc de la visibilité du média sur ce site est un point positif.

La réalisation de la terrasse est un point nouveau et intéressant / à maintenir

A améliorer : l'aménagement pour une séparation plus identifiée et l'assise des canapés de l'espace détente.

Accès wifi obligatoire

Nouveauté 2007 : création d'un chapiteau regroupant Accueil des publics / boutique du festival et vidéo

La borne Accueil des publics était bien identifiée et accessible. Elle a répondu aux objectifs soit informer et orienter les publics grâce aux sourires de trois hôtes d'accueil.

La documentation sur place était conforme à l'attente des publics.

Une décoration et un investissement des lieux très sympathiques mais peu fonctionnels pour la boutique.

L'information réactualisée de manière quotidienne a été donnée également par la diffusion d'un diaporama en boucle sur écran d'ordinateur et surtout par des artistes gouailleurs de rues / à maintenir

La boutique a enfin trouvé sa place même si l'aménagement est à repenser.

Des produits type cartes postales, ouvrages, tee-shirt, sacs, crayons à l'effigie des Nuits de Nacre, des CD des artistes de l'édition, des affiches, des produits SALERS (...) étaient à la disposition des publics.

L'idée de projection du multimédia au cœur du festival est à maintenir mais peut être dans un autre espace ou un autre support.

A améliorer

Accès handicapés à travailler

Signalétique

Accès à la billetterie sur le festival

Créer un livre d'or

Aménagement et mobilier pour la boutique / à revoir

Projection du multimédia à imposer dans les bars partenaires.

Place Jean Tavé

Ce site a été complètement réorganisé.

Avec le départ de l'association des commerçants, remplacé par les Lions Club de Tulle pour la mise en place d'une buvette, en parfaite collaboration avec Didier Bordas de la Taverne, l'ensemble des implantations a été modifié.

Cette synergie entre les deux interlocuteurs a permis de créer une animation et une scène commune avec des horaires aux ambitus plus larges soit de 20h00 à 00h00.

La buvette, gérée par des bénévoles investis et engagés, a très bien fonctionné avec des bénéfiques au profit d'actions sociales et caritatives malgré des volontés de nuire à la réussite de l'opération.

Place Monseigneur Berteaud

Le camion Art Nomad a fait une halte, du jeudi au samedi, au festival, proposant des ateliers musique et arts plastiques, pour les petits et les grands, autour de l'instrument accordéon (ateliers *mis en plis, lames mutines, mur accOrdéon, panneaux rebelles, la vitrine'expO*) et aux couleurs du festival, sur le mode du ludique et de l'expérimentation. A cette occasion, l'Ecole Turgot a travaillé sur le thème national « Réinventons la rue » de la Semaine de la mobilité durable en l'adaptant à « Réinventons la rue avec l'accordéon ».

Cette ouverture aux ateliers pédagogiques extériorisés est à renouveler.

Perspectives 2008 : la place est devenue un théâtre naturel d'exception : doit-on maintenir une animation ou la métamorphoser en lieu de spectacle, voire les deux ?

Bars / restaurants

9 lieux participaient à l'événement : la Taverne, le Jardin, le Molière, l'Abbaye, le Richelieu, les 6 nations, la Rotonde, le Globe et le Windsor.

Pour chaque soirée organisée, un bar tulliste participe à hauteur de 240€HT, un restaurant à hauteur de 340€ HT. Pour cette somme, la Cité de l'Accordéon met à disposition la programmation artistique et la technique (matériel et personnels).

Ces lieux restent trop souvent dans l'attente sans être eux même force de proposition.

Ces établissements sont essentiellement satisfaits de leur chiffre d'affaires.

Le respect des artistes reste tangent par les brasseurs : le ballon ovale a parfois pris le dessus sur notre instrument vedette.

Les équipes

Président : Jacques GORY

Direction, administration et programmation : Laurence LAMY

Attachée de presse : Soizick FONTENEAU

Direction technique : Pierre FLEYGNAC

Régisseur Général : Fabrice CHAUMEIL

Responsable accueil artistes : Fabrice ROUGERIE

Responsable accueil publics : Aurélie FERNANDES

Responsables des sites : Julien DOUAT & Vincent ACAMPO

Responsable billetterie et boutique : Hélène CHEZE-PARBAUD

Responsable Hôtels : Jean-Philippe SOUFFRON

Responsable diffusion – affichage : Pierre COURTEIX

Avec sa volonté de croissance, le festival a créé de nouveaux postes et renforcer ceux existants.

En technique, 16 personnes ont été embauchées, en direct par le festival, disposées sur les différents sites soit 2 personnes supplémentaires.

Ils ont été aidés efficacement par les équipes techniques de la ville de Tulle, les deux personnes mises à disposition dans le cadre des TIG, l'équipe Accueil publics et les bénévoles.

En accueil Artistes, 4 personnes ont été embauchées dont l'une pour la coordination générale de l'accueil du festival et des équipes, l'autre pour le lieu spécifique du chapiteau Brigouleix et les deux autres pour accueillir l'artiste Kimmo Pohjonen.

L'accueil a été organisé en lien avec 28 bénévoles (dont deux mises à disposition de la ville), deux agents du Pôle Accordéons, l'équipe Patrimoine de la ville de Tulle (8), et l'association APAT pour les navettes de véhicules (6).

En accueil Publics, 3 personnes dont 2 bénévoles avec la mise en place de services (vestiaire pour le bal musette, animations musicales dans les navettes de bus, organisation de la billetterie, aide logistique...)

A la boutique du festival : 12 personnes ont accueilli et vendu des articles.

En décoration

La Cité de l'Accordéon a créé un emploi et a sollicité pour la première fois l'association No Comment pour investir les différents lieux de spectacle et d'animations de la ville.

L'attachée de presse a fonctionné en binôme avec une bénévole.

Les partenaires

Une relation de suivi et de confiance avec les partenaires et la direction du festival a permis la continuité de l'événement.

Chaque partenaire est satisfait d'avoir trouvé sa place en fonction d'une réciprocité de besoins.

Communication

Elle s'articule en plusieurs aspects :

1) la communication liée à la diffusion du festival en amont de l'événement.

- le 9 février 2007, lors de l'assemblée générale ordinaire de l'association, la thématique a été annoncée,
- le 2 avril 2007, le président et la directrice ont réalisé une première conférence de presse avec la sortie d'une plaquette recto verso, format carte postale, en 16 000 exemplaires.
- Un pré dossier de presse a été réalisé et adressé en avril aux quotidiens nationaux et régionaux.
- Des insertions ont été réalisées.
- 43 000 programmes avec un changement de format soit 15 x 21cm
- Campagne d'affichage et diffusion des programmes : à compter du 20 août, réalisée par l'équipe du Pôle Accordéons sur la ville et l'ensemble de la Corrèze (à l'exception de Saint Privat et Allasac)
- 4000 affiches (40 x 60 cm)
- 600 affiches pour le réseau abribus départemental et municipal
- 25 affiches (format 4 x3 m) grâce au département de la Corrèze
- une conférence de presse le 15 juin 2007 à la Salle Marie Laurent avec le spectacle Rave musette conçu par Pascal Lamige, accordéoniste
- un dossier de presse réalisé à 1500 exemplaires et diffusé à partir de fin juin
- 4000 cartons d'invitation pour les vernissages et l'inauguration du festival

- A l'initiative du service Communication de la ville, par le relais de Touring Info Service, la diffusion de 2000 pré-cartons et 3000 programmes ont été déposés dans les campings, hôtels, villages vacances, offices de tourisme et tous autres sites touristiques de la Corrèze.
- Relais FNAC et chèque culture pour la vente de la billetterie.
- Présence de l'association *Points de vues* sur le festival pour capter et diffuser des informations sur différents sites et créer un film documentaire de 30mn (sortie programmée initialement en décembre 2007 et reportée en mars 2008)
- Une revue de presse du festival 2007 a été réalisée et diffusée à tous nos partenaires, aux artistes, à la presse nationale et locale et aux bénévoles du festival.

Le service Communication de la ville de Tulle, l'attachée de presse en lien avec l'équipe du Pôle Accordéons / Armes ont fait un travail remarquable quant à la réalisation des insertions et de la diffusion.

2) la communication sur le festival

Une nette amélioration a été constatée quant à la communication de l'information sur le festival.

Cette évolution s'inscrit grâce à la création d'un accueil Publics spécifique, à la diffusion des dernières actualités ou rappels des animations et/ou spectacles par les chanteurs gouailleurs de rues, par des panneaux d'affichages dispatchés dans la ville.

Le festival vu par les chiffres

Plus de 1500 candidatures artistiques, 56 concerts, 32 animations, 3 expositions, 80 concerts et/ou animations à entrée libre, 35 contrats de cession, 46 contrats d'engagement, 3694 entrées payantes, 90 finlandais, 28 bénévoles, 279 artistes (dont 80 finlandais), 486 personnes accueillies (artistes, technique, production...), 10 personnes de la Cité de l'Accordéon, 194 chambres d'hôtel, 854 repas fournis par le restaurant du festival à l'équipe et artistes sur 1450 repas servis, 112 repas pour le montage et le démontage des infrastructures pris dans la ville, 129 repas au restaurant Le Pressoir pour les équipes techniques et artistiques du chapiteau Brigouleix, environ 60 agents municipaux, 9 associations locales, 32 partenaires ou assimilés dont 9 bars, 28 conventions de partenariats, 43 000 programmes, environ 50 000 personnes, 130 articles de presse écrite, 95 émissions de radios, des centaines de liens Internet, 2575 visiteurs sur le site Internet du festival en 4 jours...

Reste à calculer le nombre de cocktails Nuits de Nacre servis, de cannettes consommées, de fûts de bière, d'accordéons vendus, de notes de musique essaimées en 3 jours 1/2 ...

Conclusions 2007

Points négatifs

- Pollution irrespectueuse de l'affichage par d'autres manifestations
- Impression de manque d'animations musicales avant les concerts du soir (créneau de 20h à 21h30)
- Gestion du parc de voitures et de vélos
- Problème d'accueil dans la ville (stationnement, parking, hôtel)

Points positifs

- Soleil au beau fixe avec des nuits plutôt fraîches
- Réussite de l'événement avec une évolution marquante qui a conforté l'organisation et les directives pour l'avenir
- Image du festival bien implantée dans les esprits
- Des artistes et des publics enthousiastes
- Respect des engagements et du budget
- Des créations de poste
- Une programmation qui attire des publics aussi variés que les systèmes de l'instrument
- Réorganisation des implantations (boutique, Place Jean Tavé...)
- Partenariats avec les services de la ville et les associations locales
- Continuité de l'animation jusqu'au dimanche inclus
- Toutes les animations en nouveauté 2007 (Art Nomad, ateliers pédagogiques, multimédia, marché de producteurs de pays, gouailleurs de rues...) se sont inscrites naturellement à l'ensemble de l'événement.

La revue de Presse du festival des Nuits de Nacre était mise à disposition à l'assemblée pour consultation.

Jacques GORY met au vote le rapport d'activités.

Approuvé à l'unanimité

3. Projets et perspectives 2008

Nuits de Nacre 200 « Il était TULLE fois...20 ans »

La 21^{ème} édition du festival des Nuits de Nacre se tiendra du jeudi 18 septembre au dimanche 21 Septembre 2007.

Aurélie FERNANDES remet à chaque membre de l'assemblée un texte de présentation de la thématique.

Laurence LAMY présente les perspectives d'organisation des différentes infrastructures du festival.

Nous souhaitons conserver une scène commune sur la Place Jean Tavé, de même pour la présence des ateliers pédagogiques.

La nouveauté serait de configurer la Place Monseigneur Berteaud de façon à y installer une scène commune à l'ensemble des bars du Trech.

Chaque bar (l'Abbaye, les 6 Nations, Le Richelieu) pourrait étendre leur terrasse jusqu'à la place de la Cathédrale ainsi la programmation artistique s'échelonnerait sur une plage horaire plus large.

Cette perspective pourrait répondre aux publics qui ne peuvent plus accéder dans certains bars trop souvent saturés par l'importance de la foule.

Jacques GORY souligne que cette perspective d'organisation de regroupement serait une économie de moyens pour une meilleure qualité de services et un fonctionnement pour chaque bar, dans de meilleures conditions. En cas d'intempéries, chaque groupe pourrait se replier à l'intérieur d'un bar et maintenir, ainsi, le fonctionnement présent.

Approuvé à l'unanimité

BELTUNER : projet de résidence à Tulle

Rappel : dans le cadre des Nuits de Nacre 2005 (*Jazz à Lames, Musette ou Manouche ?*), la Cité de l'Accordéon a programmé le groupe **BELTUNER**.

De retour sur le festival 2007, ils nous ont informé de leur actualité dont la préparation de leur deuxième album avec une sortie prévue en **septembre 2008**.

Eu égard à l'impact du groupe sur les deux éditions (2005 & 2007) du festival, le lien artistique et humain qui s'est tissé avec l'équipe et la population tulliste, l'idée est venue d'accueillir le groupe à Tulle, en résidence, pour l'enregistrement de plusieurs morceaux de cet album.

BELTUNER a communiqué une ébauche du projet à la direction du festival avec un exposé relatif à leurs besoins, les conditions techniques et logistiques et les délais souhaités. Il s'agit à la fois d'un enregistrement, d'une rencontre avec la population et des animations scolaires. Nous sommes présentement en phase d'évaluation du coût exact de l'opération pour l'association.

La période de cette résidence reste à définir mais une option pour juin 2008 est envisagée.

Cet événement nous permettra alors de faire un lien direct avec la conférence de presse du festival, prévue mi-juin.

Approuvé à l'unanimité

Ouvrage « 20 ans Nuits de Nacre »

Pour les 20 ans du festival, la Cité de l'Accordéon souhaite réaliser un ouvrage, illustré de photos, avec *l'histoire, le parcours et l'évolution* de l'événement tulliste.

Depuis sa naissance en 1988 jusqu'à sa 21^{ème} édition en 2008, nous souhaitons mettre en lumière :

- les différentes thématiques,
- les programmations, les artistes, les créations du festival, les nouveaux talents, les découvertes artistiques...
- les moments forts : zoom sur des rencontres entre des artistes qui ont donné naissance à des formations / créations artistiques....
- la notoriété, l'ampleur, la communication, la diffusion de l'événement (ville, département, région, pays, étranger)
- le festival dans la ville : nombre de concerts, les lieux de spectacles, les équipes, les animations (...)
- la manufacture MAUGEIN et le festival
- l'évolution de l'instrument et de sa pratique : l'accordéon en 1988 et l'accordéon en 2008 (pratiques musicales, genres et répertoires musicaux...)
- le festival dans 20 ans ?

Monique LAURENT propose de diffuser sur le site Internet de la Cité Accordéon un bulletin de souscription pour acheter l'ouvrage.

Approuvé à l'unanimité

Sortie officielle des actes du colloque

Les 25 et 26 janvier 2007, la Cité de l'Accordéon a organisé des journées d'études intitulées « *les instruments de musique dans les collections françaises : connaissance, identification et enjeux de territoire* ».

Cette opération, financée en partie par Leader +, doit aboutir par la réalisation et la publication d'actes.

Nous prévoyons de finaliser et de publier ce document pour la rentrée 2008 (mars – avril).

Cette publication devait être réalisée en 2007, mais nous avons pris du retard dû aux difficultés à recoller l'ensemble des interventions.

Approuvé à l'unanimité

Sortie officielle du DVD Nuits de Nacre 2007

En 2007, le festival a accueilli l'association *Points de Vues* dans le but d'améliorer la communication et la diffusion dans la ville pendant l'événement.

Pendant 3 jours ½, des murs d'images, répartis dans des lieux stratégiques de la ville, diffusaient, en boucle, des captations vidéo des concerts de la veille et annonçaient la programmation du jour.

Egalement, *la gazette du festival* (vidéo journalière de quelques minutes) était diffusée dans les bars et autres lieux.

L'aboutissement de ce travail est la réalisation d'un DVD documentaire d'une durée de 30 minutes présentant le festival 2007 (avant – pendant – après).

Ce produit sortira officiellement en mars 2008.

Il s'agit d'une opération bénéficiant d'un financement Leader +

Approuvé à l'unanimité

4. Projet de budget 2008 (voir document annexé)

Après avoir examiné le document, le Président met au vote le projet de budget.

Approuvé à l'unanimité

5. Point sur le Musée de la Mémoire et des Industries Tullistes

La ville de Tulle envisage, dans le cadre du projet de réalisation d'un Musée de la Mémoire et des Industries Tullistes de confier une mission à un programmiste afin de réaliser les missions suivantes :

Tranche 1 dite ferme

- Etude et conseil pour la valorisation du patrimoine lié à l'implantation du projet de Musée de la Mémoire et des Industries tullistes.
 - Recherche des hypothèses de sites les plus adaptés en respectant les contraintes d'aménagement et d'environnement (réglementaires, techniques et foncières), infrastructures d'accès, analyse des publics. Localisation et finalités.

- Présentation de scénarii de sites pour choix et arbitrage : définition d'un pré programme avec un schéma général d'aménagement (analyse des besoins en fonciers et en équipements avec les surfaces et les flux de circulation).
- Moyens et compétences : étude de faisabilité technique et financière en investissement et fonctionnement du musée (diagnostic du projet, restructuration et création d'équipements muséographiques)
 - Phasage des équipements
 - Identifications des postes et des missions / organigramme
 - Analyse des montants d'investissements, évaluations, détermination des dépenses de fonctionnement et des recettes
 - Démarche pour les recherches de financements et pour la création de la future structure gestionnaire
 - Production d'un document pré-programme
- Organisation de la conservation des collections dans la période de réalisation du musée (transfert)

Cette première phase devra être connue pour le 25 avril 2008.

Tranche 2 dite conditionnelle

- Etude de programmation pour la réalisation du musée
 - Promotion et animation du MIT
 - Aménagements et équipements avec intégration du son (pour la collection Accordéons)
 - Plan de développement
 - Elaboration d'un planning prévisionnel de réalisation s'étalant de l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre jusqu'à l'ouverture au public

Une assistance technique à la maîtrise d'ouvrage pour le suivi muséographique et l'accompagnement des opérations jusqu'à l'ouverture au public sera indispensable.

Les deux phases devront être finalisées pour le 30 juin 2008

CONTENU DE L'OFFRE A REMETTRE PAR LES CANDIDATS

Afin de permettre l'analyse des différentes offres, il est demandé aux candidats de remettre dans l'enveloppe contenant l'offre :

A. Présentation de l'équipe qui aura en charge la gestion du dossier :

Cette présentation détaillera les CV des différents intervenants, mettra en évidence les missions qui seront confiées à chacun d'eux mais présentera également les expériences du bureau d'études dans le domaine patrimonial et muséographique.

B. Décomposition des différentes phases :

Afin de pouvoir juger de la qualité de la prestation qui sera réalisée, il est demandé aux candidats de remettre pour chaque phase :

- une note présentant la méthodologie mise en œuvre
- la décomposition en journées de travail sur site et en journée de travail à la société
- le contenu des prestations qui seront remises au Pouvoir Adjudicateur.

Il est également demandé aux candidats de remettre un planning général de la procédure retraçant les différentes étapes.

C. Décomposition tarifaire de la mission :

Il est demandé aux candidats de remettre une décomposition par phase des honoraires qui seront appliqués.

Calendrier de l'étude de programmation

* Appel d'offre lancé le 14 janvier 2008

* Réunion du comité technique de sélection du cabinet d'étude ou de l'agence : le 8 février 2008.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût estimée de l'étude pour les deux tranches : 75 000 €

Une aide financière a été sollicitée auprès du GAL Pays de Tulle au titre de Leader+ et auprès de l'Etat (DRAC du Limousin) par le Conseil Municipal du 13 décembre 2007.

Le plan de financement est réparti comme suit :

Leader +	32 726,12 €
Ville de Tulle	23 773,88 €
DRAC du Limousin	18 500,00 €

Une aide financière complémentaire a aussi été sollicitée auprès du Conseil Général de la Corrèze et du Conseil Régional du Limousin par le Conseil Municipal du 13 décembre 2007.

Si ces deux institutions souhaitent s'investir dans cette étape du projet, la part qui incombe à la Ville de Tulle et à la DRAC du Limousin se verra diminuée.

La Ville de Tulle s'engage à assumer la part globale restante du coût de l'opération si les cofinancements sollicités n'interviennent pas.

Le plan de financement serait réparti comme suit :

Leader +	32 726,12 €
Ville de Tulle	16 273,88 €
DRAC du Limousin	12 000,00 €
Conseil Régional	7 000,00 €
Conseil Général	7 000,00 €

Jacques GORY affirme qu'il s'agit là d'un véritable projet en cohérence avec la ville et le territoire. L'image du quartier de Souilhac et celle de la Ville de Tulle seront véritablement différentes de celles véhiculées aujourd'hui.

Ce projet représente un enjeu considérable pour la ville, mais il trouve sa place naturellement dans ce quartier d'un point de vue historique, patrimonial, industriel et économique.

Monique LAURENT interroge Laurence LAMY sur les travaux nécessaires dans le bâtiment 102.

Laurence LAMY répond qu'actuellement le projet ne peut indiquer la mesure exacte des travaux puisque l'implantation ou les implantations définitives ne sont pas déterminées, mais néanmoins il ressort une problématique inévitable relative à l'hébergement des collections.

Laurence LAMY remercie Pierre DIEDERICHS pour son encouragement et son soutien sans relâche pour la réalisation du projet du Musée de la Mémoire et des Industries Tullistes, pour sa générosité et son amitié.

6. Délégations

Répartition des représentants de l'association dans divers conseils d'administration ou réunions et commissions où la Cité de l'Accordéon siège

- Comité de programmation Leader + et toutes réunions pour le Groupe d'Action Locale : Aurélie FERNANDES (titulaire), Laurence LAMY (suppléante),
- Communauté de Communes Tulle et Cœur de Corrèze / Conseil de développement : Monique LAURENT (titulaire), Laurence LAMY (suppléante),
- Ville de Tulle : Monique LAURENT (titulaire), Aurélie FERNANDES (suppléante)
- Associations Les Lendemain qui Chantent : Aurélie FERNANDES (titulaire), Marie Françoise SALIES KRAUS (suppléante), Laurence LAMY (suppléante)
- Association Vivre et Entreprendre en Pays de Tulle : Laurence LAMY (Titulaire), Georges DELORD (suppléant), Monique LAURENT (suppléante),
- Office de Tourisme de Tulle : Pierre JOFFRE (titulaire), Laurence LAMY (suppléante).

Approuvé à l'unanimité

7. Questions diverses

Le comité de programmation Leader + 2007-2013

Le 10 janvier, la Cité de l'Accordéon a soumis sa candidature pour intégrer le comité de programmation Leader +.

Approuvé à l'unanimité

Le Marché des Producteurs de Pays

Lors du conseil d'administration du 12 décembre 2007, la Cité de l'Accordéon a donné son accord de principe à l'Office de Tourisme de Tulle concernant le renouvellement du Marché des Producteurs de Pays le dimanche 21 septembre 2008.

Une première réunion de travail s'est tenue à l'Office de Tourisme le 17 janvier 2008.

Une convention de partenariat sera établie entre la Chambre d'Agriculture de la Corrèze et l'Office de Tourisme de Tulle stipulant la présence de 20 producteurs proposant une variété de produits alimentaires.

De même, une convention de partenariat sera établie entre l'Office de Tourisme de Tulle et la Cité de l'Accordéon présentant l'ensemble des tâches et missions respectives à chaque partie.

Approuvé à l'unanimité

Le CNV (centre national de la chanson des variétés et du jazz)

Laurence LAMY et Aurélie FERNANDES ont participé le 11 janvier à une réunion d'informations du CNV relative à la taxe sur les spectacles de variétés.

La Cité de l'Accordéon paye cette taxe mais n'est pas affiliée à l'organisme.

L'affiliation représente certains avantages pour l'organisateur.

Nous sollicitons l'assemblée générale pour une affiliation de la Cité de l'Accordéon au CNV.

Approuvé à l'unanimité

En conclusion, Laurence LAMY tient à saluer la présence, pour la dernière fois en tant que Maire- adjoint, de Pierre DIEDERICHS en lui adressant un grand merci au nom de tous les membres de la Cité de l'Accordéon.

Fait à TULLE, le 18 février 2008

Jacques GORY
Président